SÉANCE ordinaire

Le 2 juin 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 2 juin 2025, à 19 h 00, en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville sis au 35, rue Commerciale Ouest, Chandler.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Gilles Daraîche, maire, mesdames les conseillères Meggie Ritchie et Josée Collin et messieurs les conseillers Pierre-Luc Arsenault, Raynald Leblanc et Gaétan Daraîche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT Monsieur Roch Giroux, directeur général & greffier.

EST ABSENT : Monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

250602.153 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Raynald Leblanc, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE & VÉRIFICATION DU QUORUM

   ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
   - 4.1 Approbation des comptes à payer ;
   - 4.2 Demande de modification des résolutions 250416.126, 250416.125 et 250416.127;
   - 4.3 Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année financière 2024 ;
   - 4.4 Recommandation de paiement – TETRA TECH QUI INC – Installation de débitmètres ;
   - 4.5 Adoption du second projet de règlement modifiant certaines dispositions du règlement de zonage 2017-Z-001;
   - 4.6 Recommandation de paiement – JAMBETTE – Projet Parc-O-mètre;
   - 4.7 Recommandation de paiement – GROUPE VOYER INC – Remise à niveau d'une pompe – Quartier Pabos Mills
   - 4.8 ~~Adoption du règlement numéro V-267-2025 concernant le traitement des élus municipaux;~~
   - 4.9 Adoption du règlement numéro V-268-2025 décrétant l'acquisition d'équipements et travaux de réfection d'infrastructures et l'affectation de la somme de 727 000 $ des soldes disponibles du règlement V-262-2024 en vue de financer une dépense de 727 000 $
   - 4.10 Embauche – Journalier-chauffeur – Service de travaux publics;
   - 4.11 Embauche - Journalier - Service de travaux publics;
   - 4.12 Recommandation de paiement – TETRA TECH QI INC – Chemin

du Lac Sept-Îles;

4.13 Signataire - Contrat relatif à l'entretien sanitaire des haltes, parcs et espaces verts ;

4.14 Signataire - contrat relatif à l'entretien ménager des haltes routières de la ville de Chandler ;

4.15 Embauche – Assistante entraîneur – Service des loisirs ;

4.16 Embauche - Coordonnateur culturel – Service des loisirs ;

4.17 Signataires – Contrat de travail – Instructeur de tennis et pickleball ;

4.18 Signataire – Contrat Molson 2025 ;

4.19 Embauche – emploi étudiant – service des travaux publics
Embauche - Pompier attitré au programme de vérification des avertisseurs de fumée (PVAF)

5. PROPOS DU MAIRE

6. PÉRIODE DE QUESTIONS & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

6.1 Période de questions de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250602.154 <u>ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX</u>

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraîche,appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2025 et des séances extraordinaires du 15 mai 2025 et 28 mai 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250602.155 <u>DEMANDE(S)</u>

Pour donner suite aux demandes d'aides financières déposées à la Ville de Chandler, il est unanimement résolu que ce conseil accorde les montants suivants :

École St-Joseph de Chandler - Voyage étudiant – Rimouski ;	150 $
Fabrique de Pabos – Demande d'aide financière ;	457.72 $ * Budget ville
Club des 50 ans et + de Chandler – Achat de petits équipements ;	150 $
Tournoi de balle molle Pabos Mills – 12e édition	500 $

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250602.156 <u>APPROBATION DES COMPTES À PAYER</u>

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, appuyé monsieur le conseiller Gaétan Daraîche, et unanimement résolu d'approuver les comptes à payer du mois de mai 2025 représentant somme de 177 363.56 $, pour le journal des achats et de 121 478.57 $ pour le journal des achats en lot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250602.157 **DEMANDE DE MODIFICATION DES RESOLUTIONS 250416.126, 250416.125 ET 250416.127**

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de madame la conseillère Josée Collin, et unanimement résolu que ce conseil autorise de modifier le numéro de résolution du comité consultatif d'urbanisme mentionné dans les résolutions numéros 250416.126, 250416.125 et 250416.127

RESOLUTION NUMERO	NUMERO DE RESOLUTION CCU INSCRIT	NUMERO DE RESOLUTION CCU MODIFIÉ
250416.126	25-U-10	25-U-13
250416.125	25-U-12	25-U-15
250416.127	25-U-11	25-U-14

ADOPTÉE À L'UNNIMITÉ

250602.158 **DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VERIFICATEUR POUR L'ANNEE FINANCIERE 2024**

Ce conseil prend acte du dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année financière 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250602.159 **RECOMMANDATION DE PAIEMENT – TETRA TECH QUI INC – INSTALLATION DE DEBITMETRES**

Il est proposé par madame la conseillère Josée Collin, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie, et unanimement résolu que ce conseil approuve le paiement de la facture du 60918984 de TETRA TECH QI INC au montant de 4 886.44 $, toutes taxes comprises, pour l'installation de 4 débitmètres.

Il est également résolu que ce montant soit prélevé du budget prévu pour la TECQ 2024-2028.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

250602.160 **ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE 2017-Z-001**

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1), le Conseil peut modifier ses règlements d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'apporter certains ajustements, corrections, suppressions, modifications, ajouts ou précisions d'ordre général, technique ou administratif aux règlements d'urbanisme en vue d'avoir des outils actualisés, justes et répondants aux nouveaux besoins de la Ville ;

CONSIDÉRANT que pour atteindre l'ensemble de ces objectifs, le Règlement de zonage numéro 2017-Z-001 la Ville de Chandler doit être modifié ;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil d'adopter des modifications à sa réglementation d'urbanisme pour une meilleure administration de celle-ci ;

CONSIDÉRANT qu'il un avis de motion du présent règlement a été donné conformément à la Loi lors de la séance ordinaire du 7 avril 2025

CONSIDÉRANT qu'un premier projet de règlement a été adopté lors de la séance ordinaire du 5 mai 2025 ;

CONSIDÉRANT que le règlement comprend des dispositions susceptibles d'approbation référendaire ;

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil, qui ont reçu une copie du règlement le tout conformément à l'article 445 du Code municipal, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraîche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et RÉSOLU que le conseil municipal adopte, par la présente, le document intitulé « Second projet de règlement numéro 2017-Z-011 modifiant certaines dispositions du Règlement de zonage numéro 2017-Z-001 de la ville de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250602.161 **<u>RECOMMANDATION DE PAIEMENT – JAMBETTE – PROJET PARC-O-METRE</u>**

Il est proposé par madame la conseillère Josée Collin, appuyé de. madame la conseillère Meggie Ritchie, et unanimement résolu que ce conseil recommande le paiement de la facture numéro 52104 de JAMBETTE. au montant de 54 727.25 $, toutes taxes comprises, pour l'achat de modules de jeux dans le cadre du projet de la MRC « Parc-O-Mètre ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250602.162 **<u>RECOMMANDATION DE PAIEMENT – GROUPE VOYER INC – REMISE A NIVEAU D'UNE POMPE – QUARTIER PABOS MILLS</u>**

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie, et unanimement résolu que ce conseil approuve le paiement de la facture numéro 66089 du GROUPE VOYER INC au montant de 9 185.88 $, toutes taxes

comprises, pour la remise à niveau d'une pompe, secteur Pabos Mills.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250602.163 **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO V-267-2025 CONCERNANT LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX**

REPORTÉ

250602.164 **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO V-268-2025 DÉCRÉTANT L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS ET TRAVAUX DE RÉFECTION D'INFRASTRUCTURES ET L'AFFECTATION DE LA SOMME DE 727 000 $ DES SOLDES DISPONIBLES DU RÈGLEMENT V-262-2024 EN VUE DE FINANCER UNE DÉPENSE DE 727 000 $**

ATTENDU que ce règlement est adopté conformément à l'article 7 de la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux ;

ATTENDU que les coûts associés à la réfection d'infrastructures ainsi qu'à l'acquisition d'équipements sont estimés à 727 000 $ selon l'estimation des coûts du directeur général en date du 7 mai 2025, décrite à l'article 2 du présent règlement ;

ATTENDU que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 15 mai 2025 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraîche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu que ce conseil adopte le règlement numéro V-268-2025 décrétant l'acquisition d'équipements et travaux de réfection d'infrastructures et l'affectation de la somme de 727 000 $ des soldes disponibles du règlement V-262-2024 en vue de financer une dépense de 727 000 $.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250602.165 **EMBAUCHE – JOURNALIER-CHAUFFEUR – SERVICE DE TRAVAUX PUBLICS**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraîche appuyé de monsieur le conseiller monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu que ce conseil autorise l'embauche de MONSIEUR ALEX-BRUNO VALLEE à titre de journalier chauffeur au service des travaux publics.

MONSIEUR ALEX-BRUNO VALLÉE sera intégré à l'échelon 1 de la convention collective des employés municipaux de la ville de Chandler pour le poste de journalier-chauffeur et son emploi sera effectif à compter du 16 juin 2025.

Monsieur Vallée s'engage à compléter sa formation pour obtenir son permis de conduite « classe 3 » avant la fin de sa période de probation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250602.166 <u>EMBAUCHE - JOURNALIER - SERVICE DE TRAVAUX PUBLICS</u>

Il est proposé par monsieur le conseiller madame la conseillère Meggie Ritchie appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, et unanimement résolu que ce conseil autorise l'embauche de MONSIEUR VINCENT RAIL à titre de journalier saisonnier pour le servie des travaux publics.

MONSIEUR VINCENT RAIL sera intégré à l'échelon 1 de la grille salariale du poste journalier saisonnier de la convention collective des employés municipaux de la ville de Chandler et débutera son emploi le 03 juin 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250602.167 <u>RECOMMANDATION DE PAIEMENT – TETRA TECH QU INC – CHEMIN DU LAC SEPT-ÎLES</u>

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraîche, et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 60917775 au montant de 7 418.06 $, toutes taxes comprises, à TETRATECH QI INC pour des services professionnels rendus dans le cadre de relevés pour les travaux de réfection du Chemin du Lac Sept-Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250602.168 <u>SIGNATAIRE - CONTRAT RELATIF A L'ENTRETIEN SANITAIRE DES HALTES, PARCS ET ESPACES VERTS</u>

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraîche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, et unanimement résolu que ce conseil autorise monsieur Benoit Moreau, coordonnateur municipal, à signer pour et au nom de la ville le contrat relatif à l'entretien sanitaire des haltes, parcs et espaces verts pour la saison estivale 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250602.169 <u>SIGNATAIRE - CONTRAT RELATIF À L'ENTRETIEN MÉNAGER DES HALTES ROUTIÈRES DE LA VILLE DE CHANDLER</u>

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de madame la conseillère Josée Collin, et unanimement résolu que ce conseil autorise monsieur Benoit Moreau, coordonnateur municipal, à signer pour et au nom de la ville le contrat relatif à l'entretien

ménager des haltes routières de la ville de Chandler pour la saison estivale 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250602.170 **EMBAUCHE – ASSISTANTE ENTRAINEUR – SERVICE DES LOISIRS**

Il est proposé par monsieur le conseiller Raynald Leblanc, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraîche. et unanimement résolu que ce conseil autorise l'embauche de MADAME LAURIE-ALEX O'CONNOR à titre d'assistante-entraîneur pour le service des loisirs.

Le taux horaire de l'assistante-entraîneur est fixé à 18 $/heure à raison d'environ 4 h à 8 h par semaine pour une période de 7 semaines, pendant la période estivale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250602.171 **COORDONNATEUR CULTUREL – SERVICE DES LOISIRS**

CONSIDÉRANT que MONSIEUR TOMMY LYMBURNER a complété sa période de probation avec succès et que la recommandation de son supérieur immédiat est favorable (résolution 241202.374) ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Raynald Leblanc, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu d'embaucher monsieur Tommy Lymburner en tant qu'employé régulier, selon les modalités de la convention collective des employés municipaux de la Ville de Chandler, à titre de coordonnateur culturel

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250602.172 **SIGNATAIRES – CONTRAT DE TRAVAIL – INSTRUCTEUR DE TENNIS ET PICKLEBALL**

Il est proposé par madame la conseillère Josée Collin, appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc et unanimement résolu que ce conseil autorise l'embauche de MONSIEUR JEROME DUBÉ à titre d'instructeur de tennis et de pickleball pour la saison estivale 2025.

Il est également résolu que ce conseil autorise monsieur Yvan Berger, directeur au développement des loisirs, de la culture et du récréotouristique à signer pour et au nom de la ville le contrat de travail de l'instructeur de tennis et de pickleball.

ADOPTÉE À 'UNANIMITÉ

250602.173 **<u>SIGNATAIRE – CONTRAT MOLSON 2025</u>**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraîche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu que ce conseil autorise MONSIEUR YVAN BERGER, directeur au développement des loisirs, de la culture et du récréotouristique à signer pour et au nom de la ville le contrat Molson pour l'année 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250602.174 **<u>EMBAUCHE – EMPLOI ÉTUDIANT – SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS</u>**

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc et unanimement résolu que ce conseil autorise l'embauche de deux (2) étudiants au service des travaux publics pendant la période estivale 2025. La durée de l'emploi est de 8 semaines, à un taux horaire de 18$/h et le nombre d'heures par semaine est de 40 heures.

- Monsieur Alex Huard
- Monsieur Nathan Villeneuve

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250602.175 **<u>EMBAUCHE - POMPIER ATTITRE AU PROGRAMME DE VERIFICATION DES AVERTISSEURS DE FUMEE (PVAF</u>**)

CONSIDÉRANT l'objectif de 800 portes qui n'a pas été fait en 2024 par manque de ressources humaines ;

CONSIDÉRANT que le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC du Rocher-Percé impose l'obligation d'effectuer les visites pour le PVAF résidentiel.

CONSIDÉRANT le risque de perdre l'immunité contre des poursuites compte tenu du non-respect du Schéma de couverture de risques.

CONSIDÉRANT le dépôt de la phase 1 du rapport d'analyse de la firme ICARIUM intitulé ''Planification Stratégique de Service de Sécurité Incendie'' qui indique la non-conformité au Schéma de couverture de risque en sécurité incendie de la MRC.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraîche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, et unanimement résolu d'embaucher un pompier pour une période de 20 semaines par année pour la réalisation du Programme de vérification des avertisseurs de fumée résidentielle.

Il est également résolu que MONSIEUR JEANNOT LÉVESQUE débutera ses fonctions le 16 juin 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250602.176 <u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u>

Madame la conseillère Meggie Ritchie propose la levée de l'assemblée à 19 h 56.

VILLE DE CHANDLER

_____	_____
Gilles Daraîche	Roch Giroux
Maire	Directeur général & greffier